
COMMUNIQUÉ

pour diffusion immédiate

ANTOINE DUBÉ lance une nouvelle opération pour promouvoir la Davie

Lévis, le lundi 27 mai 2002 — Le député bloquiste de Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière, M. Antoine Dubé, a lancé aujourd'hui une nouvelle opération pour promouvoir la Davie et pour convaincre le Ministre Allen Rock d'intervenir positivement pour son avenir.

Ainsi le député Dubé a répliqué au rapport préparé par des hauts fonctionnaires au sujet des besoins futurs du Gouvernement du Canada en matière de navires qui s'établiraient à une moyenne annuelle de 111 millions \$. Il a souligné que cette étude, dont il a obtenu une copie, limite les besoins aux restrictions budgétaires décidées par le niveau politique. Il a profité de l'occasion pour déplorer le fait que le gouvernement du Canada ne suive pas sa propre politique d'achat et qu'il se contente d'équipements usagés comme les sous-marins anglais et les deux traversiers usagés achetés à l'extérieur. (Terre-Neuve et Îles-de-la-Madeleine).

De plus, il a rendu public une étude réalisée par M. Ronald Carré de la firme Econometrik+ portant sur les impacts économiques et les perspectives de la construction navale au Canada.

D'autre part, M. Dubé a tenu à répliquer aux propos de M. Michel Boucher, un professeur de l'ÉNAP, interrogé par certains médias, pour critiquer les investissements des gouvernements à la Davie. Essentiellement, M. Dubé croit que M. Boucher confond les subventions avec les contrats, les prêts et les garanties de prêts et que M. Boucher est un des rares universitaires à ne pas croire à la théorie des impacts économiques et leurs effets multiplicateurs.

Enfin, il a fait part d'un plan d'actions visant à réagir auprès de certains membres du gouvernement fédéral impliquant des intervenants socio-économiques des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Source : Claude Roy, adjointe aux communications et aux relations publiques

Téléphone : (418) 834-7474

Télécopieur : (418) 834-7469